



**Skilled  
Trades**  
Ontario

**Métiers  
spécialisés**  
Ontario

Norme de formation par  
l'apprentissage

Sommaire de formation

**Operateur de Pompe à  
Béton**

637C

2008

# Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

## Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



## Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
  - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
  - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

**N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :**

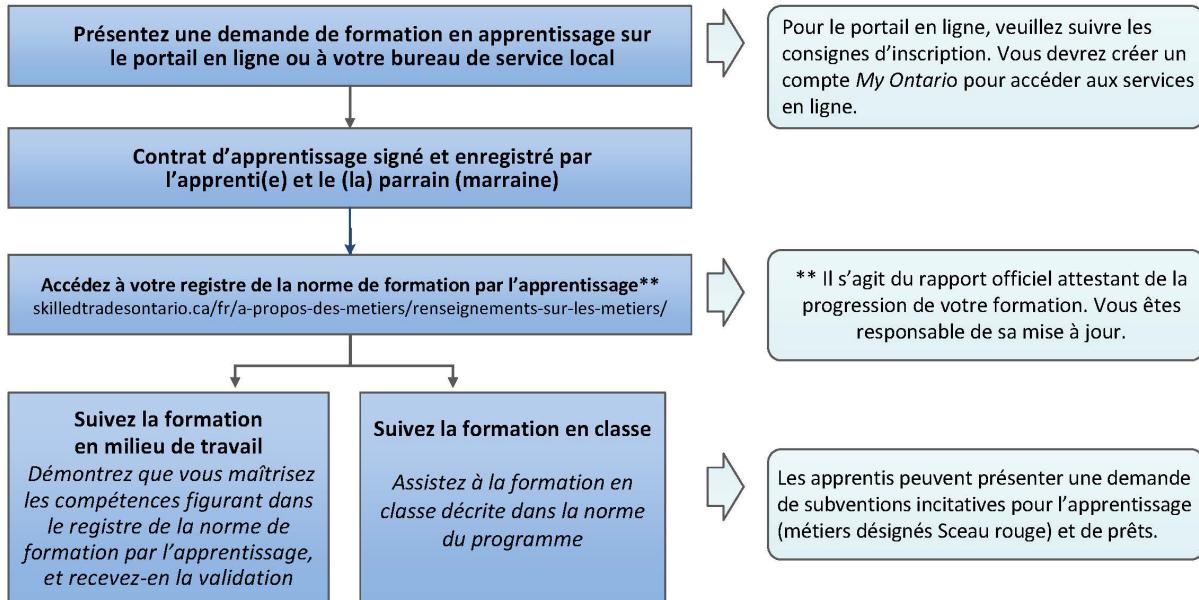
**N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :**

**Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.**

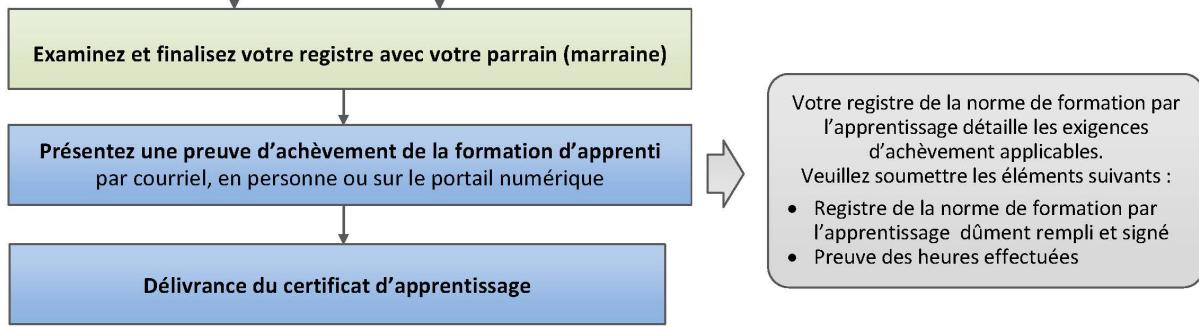
**Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.**

# Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

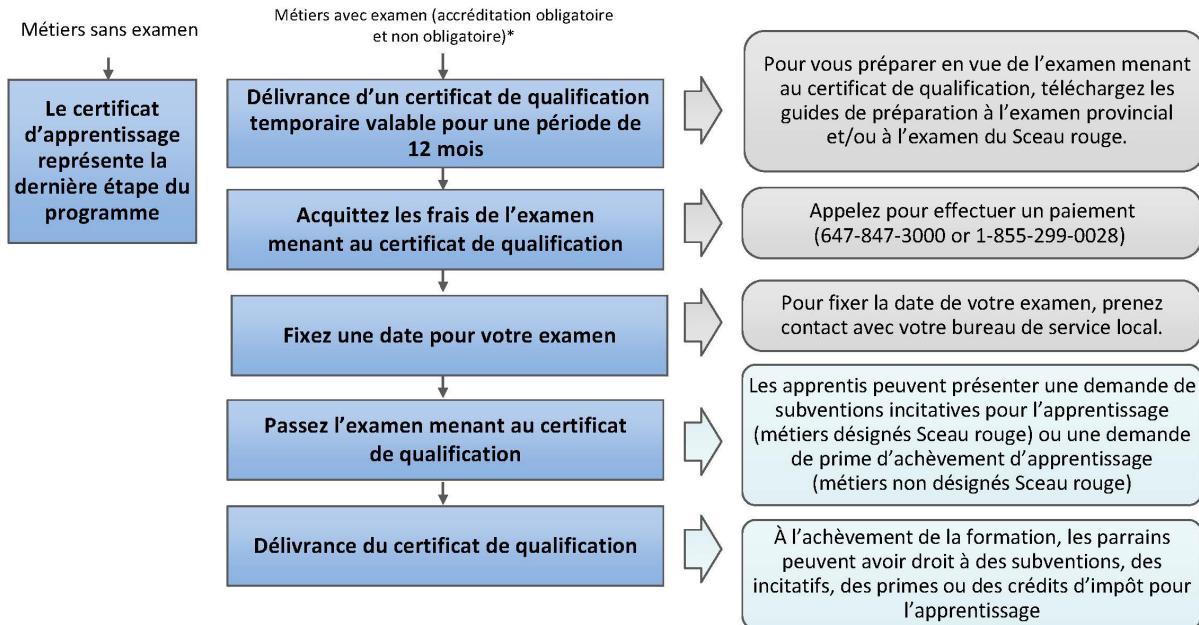
Phase 1 : Inscription



Phase 2 : Apprentissage



Phase 3 : Certification



\* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/)

Version préliminaire : 2022-06-07

**Table des matières**

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes .....	2
Introduction au registre .....	3
Rôles et responsabilités.....	4
Rôles et responsabilités des apprentis .....	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs .....	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes .....	10
Champ d'exercice .....	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme.....	11
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	11
Résumé de Compétences pour réussir .....	11
Description de Taches .....	12
Avis de collecte de renseignements personnels .....	17
Liste de formateurs .....	18
Objectifs de Rendement de la Formation en Milieu de Travail.....	19
0831.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.....	19
0832.0 Communiquer En Milieu De Travail .....	25
0833.0 Conduire Un Véhicule. ....	29
0834.0 Installation De La Pompe À Béton Et Des Composants.....	34
0835.0 Actionner La Pompe À Béton Et Les Composants.....	40
0836.0 Nettoyer La Pompe À Béton Et Les Composants. ....	45
0837.0 Entretenir Le Matériel. ....	53
0838.0 Installer Des Pompes À Haute Pression Et Des Flèches Amovibles.....	58
Résultats D'apprentissage.....	63
0839.0 Charger Et Décharger La Pompe À Béton Et Les Équipements.....	63
S0831 Se protéger et protéger les autres (9 heures) .....	65
S0832 Communiquer en milieu de travail (9 heures).....	65
S0833 Conduire un véhicule (18 heures) .....	65
S0834 Installer la pompe à béton et ses composants (39 heures).....	65
S0835 Mancœuvrer la pompe à béton et ses composants (42 heures) .....	66
S0836 Nettoyer la pompe à béton et ses composants (12 heures) .....	66

S0837 Entretenir le matériel (24 heures).....	66
S0838 Charger et décharger la pompe à béton et ses composants (6 heures)...	66
Définitions.....	67
Apprenti(e).....	67
Prêt(e) à passer l'examen?.....	70
Directives pour consigner un changement de parrain.....	71
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1 .....	72
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	73
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	74
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	75
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage.....	76
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage .....	77
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) .	78
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario .....	79
Diagramme Profil de l'Analyse des Compétences (PAC) .....	i

**Remarque :** Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario ( MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veuillez consulter le site Web de MSO : [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/) pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\)LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : [MétiersspécialisésOntario.ca](http://MétiersspécialisésOntario.ca)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

*Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2008 (V100)*

## **Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré**

### **Objet :**

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

### **L'apprenti(e) convient :**

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

### **Le (la) parrain (marraine) convient :**

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	<a href="http://www.sceau-rouge.ca">www.sceau-rouge.ca</a>
Apprentissage en Ontario	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario">https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario</a>
Emploi Ontario	<a href="http://ontario.ca/fr/page/emploi-ontario">ontario.ca/fr/page/emploi-ontario</a>
Service Canada	<a href="http://www.servicecanada.gc.ca">www.servicecanada.gc.ca</a>
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	<i><a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)</a></i>
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	<a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences</a>
Guide de préparation à l'examen	<a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario</a>
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	<a href="http://zonecompetences.ca/">http://zonecompetences.ca/</a>

\*Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication

### **Méthodologie - Élaboration des normes**

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

## Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour **Operateur de Pompe à Béton 637C**; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridictionnels applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : [www.skilledtradesontario.ca/fr/](http://www.skilledtradesontario.ca/fr/)

## Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

**Métiers spécialisés Ontario (MSO)** est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse [skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/](http://skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/);
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

**Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)** a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

***Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.***

## Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
  - L'adresse de votre parrain (marraine);
  - Vos nom et adresse;
  - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

## Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

## Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

### Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

### **Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail***

#### **Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

#### **Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

**Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

**Les trois droits des travailleurs et des apprentis**

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

**Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences**

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

## Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

### **Champ d'exercice**

Le champ d'exercice du métier de Operateur de Pompe à Béton est décrit à l'article 30 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

**30.** Le champ d'exercice du métier d'opérateur de pompe à béton consiste notamment à faire ce qui suit :

1. Coordonner le coulage du béton prêt à l'emploi au moyen d'une pompe sur le lieu de travail.
2. Mettre en place un système de livraison de béton.
3. Surveiller le déplacement du béton aux emplacements de coulage.
4. Résoudre les problèmes liés au déplacement du béton pompable.

\*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 30 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.\*

### **Directives du programme**

#### **Durée de la formation en milieu de travail**

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 2000 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

#### **Durée de la formation en classe**

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 159 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

#### **Nbre total d'heures de formation**

2159 heures

#### **Ratio compagnon-apprenti**

#### **Ratios recommandés par l'industrie :**

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

## Exigences du programme

### Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Règlements de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* et classification de chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

### Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir.](#)

### Description de Taches

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton coordonne le coulage du béton pré-malaxé au moyen d'une pompe sur le chantier, installe le système de distribution du béton, surveille le déplacement du béton jusqu'au site de coulée et résout les problèmes relatifs au déplacement du béton pompage.

Les opérateurs ou opératrices de pompe à béton travaillent à l'extérieur et doivent accomplir leur travail dans des conditions pouvant présenter un certain inconfort et un certain danger. Leur travail s'effectue dans toutes sortes de conditions météorologiques et environnementales. Le bruit intense et la poussière font partie courante des conditions de travail. Leur travail requiert couramment une coordination avec d'autres corps de métier, notamment des opérateurs ou opératrices de camions-malaxeurs, des conducteurs ou conductrices de grue, des charpentiers-menuisiers ou charpentières-menuisières, des coffreurs ou coffreuses de béton, des briqueteurs ou briqueteuses, des monteurs ou monteuses de charpentes métalliques et des manœuvres en construction.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton devrait posséder une aptitude à la mécanique, de bonnes aptitudes à la communication et à la résolution de problèmes, être en bonne forme physique et capable de soulever des objets et du matériel lourds. La plupart des employeurs exigent un permis de conduire de catégorie D avec une autorisation Z.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton fait preuve de compétence à l'égard de ce qui suit :

- protection personnelle et protection des autres;
- communication en milieu de travail;
- utilisation des outils et du matériel et soin accordé à ceux-ci;
- conduite d'un véhicule;
- installation des pompes à béton et des composants;
- fonctionnement des pompes à béton et des composants;
- entretien du matériel;
- chargement et déchargement des pompes à béton et des équipements.

Outre ce qui précède, certains opérateurs et opératrices de pompes à béton présentent également les compétences suivantes :

- installation de pompes haute pression et de flèches.

L'opérateur ou opératrice de pompe à béton a des connaissances dans les domaines suivants :

- les lois, les codes et les règlements;
- les recommandations et les spécifications des fabricants;
- les directives et les normes de l'entreprise;
- l'impact des conditions environnementales et des conditions du chantier sur le matériel;
- la communication et la résolution de problèmes efficaces

**Nombre total d'heures de formation (en milieu de travail et en classe) (min./max.)**

**2000 heures**

Comprend 159 heures de formation en classe

### **Conseils à l'intention des apprentis**

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

***Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.***

### **Conseils à l'intention des parrains**

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

### **Conseils à l'intention des formateurs**

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaisssez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

***La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.***

## Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario  
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences  
33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3  
Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656  
Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

## Liste de formateurs

Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)	Signature du (de la) formateur(trice)	Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)

**Objectifs de Rendement de la Formation en Milieu de Travail****0831.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.****Compétences**

**0831.01 Se conformer aux lois, règlements, codes et directives**, notamment la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST), la Loi sur la protection de l'environnement (LPE), la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail (LSPAAT), le Code de la route, le Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), L'Association de la Sécurité de la Construction de L'Ontario (ASCO), les exigences municipales et les politiques de l'entreprise, en lisant, en interprétant et en suivant les directives, conformément au contenu écrit des documents et des directives verbales des organes de réglementation

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**0831.02 Utiliser du matériel de protection personnelle**, notamment un casque de chantier, des gants, des lunettes, des lunettes-masque, un écran facial, des protecteurs ou bouchons d'oreille, des combinaisons, un dossard réfléchissant, des chaussures de sécurité, un dispositif anti-chute, un harnais et un dosimètre, en les inspectant, en les sélectionnant, en les portant et en les ajustant de manière à assurer sa propre sécurité et celle des autres et conformément aux exigences réglementaires, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.03** **Entretenir le matériel de protection personnelle**, notamment le casque de chantier, les gants, les lunettes, les lunettes-masque, l'écran facial, les protecteurs ou bouchons d'oreille, les combinaisons, le dossard réfléchissant, les chaussures de sécurité, le dispositif antichute, le harnais et le dosimètre en les inspectant et en analysant leur performance et leur fonction, en les examinant pour détecter usure, bris, déchirures, fissures, fuites et éléments desserrés ou défectueux et en mettant hors de portée, en notant ou en étiquetant les dispositifs et les éléments défectueux de manière à assurer sa propre sécurité et celle des autres et conformément aux exigences réglementaires, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.04** **Accomplir des travaux d'entretien** en procédant à l'enlèvement des matériaux en trop ou non désirés, au positionnement du matériel, à l'établissement de l'emplacement des fournitures et du matériel de premiers soins, à l'érection de clôtures et d'enseignes de protection et en veillant à ce que l'aire des travaux soit exempte de toute obstruction, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, aux procédures du chantier, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.05** **Repérer les dangers ainsi que les conditions, le matériel et les matériaux dangereux**, notamment les conditions du chantier, les manœuvres de la machinerie lourde, les travaux en hauteur, la manutention et le stockage des matériaux, en procédant à une inspection et à une analyse visuelles de la performance et des fonctions, en recherchant les obstructions éventuelles et en prenant les mesures correctives nécessaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.06** **Déplacer manuellement le matériel, les matériaux et les composants** en utilisant les techniques de soulèvement, d'abaissement, de transport, de manutention, de poussage et de tirage sécuritaires afin de se protéger et de protéger les autres des blessures, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, aux procédures du chantier, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.07** **Signaler les blessures au superviseur ou au personnel responsable des premiers soins** rapidement et clairement en veillant à ce que la personne blessée demeure sous surveillance et en décrivant précisément les circonstances de l'incident, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux directives et aux normes de l'entreprise, aux procédures du chantier et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.08** **Réagir aux alertes audio-visuelles**, notamment les panneaux de mise en garde, les avis de danger, les sonneries et sifflets d'alarme, en reconnaissant le panneau ou l'alarme et en prenant les mesures nécessaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier et les procédures de sécurité environnementale de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.09      Observer les consignes d'incendie de l'entreprise ou du chantier,** notamment en évaluant le type et la gravité de l'incendie, en activant le système d'alarme, en prenant les mesures nécessaires pour éteindre un incendie sans gravité, en signalant l'incendie et en observant les consignes d'évaluation, en utilisant les extincteurs, les tuyaux d'arrosage et les couvertures antifeu afin de se protéger et de protéger les autres, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux procédures du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.10      Manipuler les matières dangereuses ou toxiques,** notamment les gaz, les acides, les solvants, l'essence, les adjuvants, les poudres, les fluides hydrauliques et les produits nettoyants, en repérant, choisissant, manipulant, transportant et entreposant ceux-ci afin de se protéger et de protéger les autres, les biens et l'environnement, en utilisant du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.11** **Évaluer les conditions du chantier**, notamment l'éclairage et la ventilation, les dégagements, les conditions du plancher ou du sol, les conditions environnementales, les dangers éventuels ainsi que le matériel et les matériaux dangereux et signaler les conditions dangereuses au personnel de supervision désigné afin de veiller à éviter les blessures à soi-même et aux autres ainsi que les dommages au matériel, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0831.12** **Veiller à sa santé personnelle** en adoptant des stratégies en vue de reconnaître les signes de fatigue et en prenant des mesures efficaces, en maintenant sa forme et sa vivacité physiques et intellectuelles, en maintenant de saines habitudes alimentaires, en gérant son stress et son temps et en s'accordant suffisamment de repos, ainsi qu'en obtenant de l'aide au besoin, et ce, conformément aux normes recommandées, aux directives et aux normes de l'entreprise, aux conditions de travail et aux normes de sécurité.).

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0832.0      **Communiquer En Milieu De Travail****Compétences**

**0832.01      Communiquer verbalement** en s'exprimant clairement et de manière concise, en écoutant attentivement, en validant la conversation afin de s'assurer de la compréhension, en transmettant et en résumant l'information avec exactitude et en pratiquant la rétroaction constructive, et ce, en faisant preuve de tact et de diplomatie et conformément à l'étiquette en affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**0832.02      Communiquer par écrit**, notamment par le biais d'ordres de travail et de modification, de formulaires et de feuilles de contrôle, de rapports de dommages et de collision et de formulaires d'accident, en rédigeant de façon claire et concise et en temps opportun; en interprétant et en vérifiant les détails, en corrigeant la langue et en veillant à son bon usage, à l'intégralité et à l'exactitude de l'information, en veillant à ce que la correspondance ou les documents nécessitant une signature soient complétés, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de l'emploi, à l'étiquette en affaires, ainsi qu'aux directives et aux normes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0832.03** **Communiquer au moyen de dispositifs mécaniques et électroniques,** notamment des systèmes de diffusion publique, des téléphones, des téléavertisseurs, des radios et des dispositifs sans fil, en veillant à la diffusion sécuritaire et efficace de directives et de consignes claires, concises et exactes, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0832.04** **Communiquer au moyen de signaux à bras** de manière à ce que l'information soit donnée et reçue bien visuellement et en temps opportun, afin d'assurer sa propre protection et celle des autres, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les normes internationales en matière de signaux à bras, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0832.05** **Établir et maintenir des relations interpersonnelles** en faisant du réseautage, en préservant la confidentialité, en respectant les autres, en collaborant avec ceux-ci et en les consultant, en participant aux réunions, en faisant preuve de disponibilité, en recourant à des méthodes de résolution de conflits et de problèmes, en trouvant et en recommandant des solutions de rechange et en écoutant de façon efficace; en recourant à des méthodes verbales et non verbales pour transmettre les messages et les significations, en utilisant un langage acceptable en milieu de travail, en reconnaissant et en respectant la chaîne de commandement sur le chantier, en expliquant les problèmes et les procédures, en obtenant des approbations auprès des clients, et ce, conformément à l'étiquette des affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 5391.6** **Pratiquer les relations avec les clients (internes et externes)** en faisant preuve de professionnalisme avec les clients, les autres corps de métier et le grand public, en suivant le protocole du chantier, en confirmant la livraison et l'installation du matériel et des composants, en traitant les demandes, en transmettant au personnel de l'entreprise l'information concernant les attentes et les besoins des clients, en conservant la confidentialité de l'information sur les clients et les entreprises, en avisant les clients internes et externes des retards et en signalant ses inquiétudes générales; en recourant à des habiletés en matière de communication verbale et écrite, ainsi qu'à des dispositifs de communication, et ce, conformément à l'étiquette des affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0832.07** **Afficher une image professionnelle** en portant une tenue convenable selon le lieu, en portant des vêtements propres et en faisant preuve d'hygiène de telle sorte que l'aspect et l'hygiène personnels n'incommodent pas les clients ou les collègues, et ce, conformément à l'étiquette en affaires, aux normes du travail et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0832.08** **Accompagner et guider les collègues** en démontrant ou en expliquant les pratiques, procédures et les exigences du milieu de travail, en faisant la promotion des politiques et des procédures de l'entreprise, en évaluant le rendement et les progrès au travail, en veillant à donner une rétroaction prompte et constructive, en utilisant les habiletés en communication et les démonstrations physiques, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, à l'étiquette des affaires, les normes du travail, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0833.0      Conduire Un Véhicule.**

---

**Compétences**

**0833.01      Procéder à une inspection préparatoire avec moteur éteint et en marche**, notamment du moteur, du jeu du volant, des rétroviseurs, des essuie-glaces, des garde-boue, des supports du stabilisateur, du système de suspension, des freins, des courroies, des durites, des lampes, des pneus, de la cabine et de ses composants, des ceintures de sécurité, des boulons de fixation des roues, de la pression des pneus, des dispositifs avertisseurs, de la flèche, des accessoires, des extincteurs d'incendie, des trousse de premiers soins et des documents; vérifier l'usure, les éléments manquants, desserrés ou endommagés, la perte d'efficacité des freins, les dommages, les fuites, la corrosion, le niveau des liquides, dans toutes les conditions météorologiques et d'éclairage, en veillant à ce que les charges et les composants soient arrimés, en utilisant trois points de contact au moment de monter dans le véhicule et d'en descendre, et ce, suivant les exigences réglementaires, le Code de la route, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 0833.02** **Procéder à l'entretien courant quotidien**, notamment gonfler les pneus, faire le plein d'essence, remplacer les ampoules, les balais d'essuie-glaces, remplir les liquides, nettoyer l'intérieur de la cabine, les fenêtres et les rétroviseurs, prendre note des éléments nécessitant des réparations et porter ceux-ci à l'attention du personnel chargé de l'entretien; en utilisant des outils manuels et motorisés, des pièces de remplacement, des combustibles, des liquides, des lubrifiants, des appareils de nettoyage, la communication verbale et écrite, des dispositifs de communication et en maintenant trois points de contact au moment de monter dans le véhicule et d'en descendre, et ce, suivant les exigences réglementaires, le Code de la route, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.03** **Planifier le trajet** en veillant à ce que l'itinéraire soit optimal sur le plan du temps de déplacement, des restrictions relatives au poids et à la hauteur et de l'accessibilité, en recourant à des cartes ou à des dispositifs de navigation, et ce, suivant les exigences réglementaires, le Code de la route, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.04** **Conduire un véhicule** en s'assurant d'avoir une distance sécuritaire avant de changer de voie, de dépasser d'autres véhicules, de s'insérer dans le flux de la circulation et en le traversant, en surveillant le flux de la circulation ainsi que la vitesse du véhicule et des autres véhicules, en vérifiant les rétroviseurs et les angles morts et en jugeant les dégagements de chaque côté du véhicule, en ayant une perception spatiale des autres véhicules, des obstacles et des obstructions, et ce, suivant les exigences réglementaires, le Code de la route, les codes, les conditions météorologiques, les conditions de la route et d'éclairage, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.06** **Positionner un véhicule** en consultant le superviseur de la sécurité et du chantier quant à l'emplacement, en procédant à une inspection pour s'assurer que l'emplacement est convenable au pompage du béton et au rinçage du matériel, en vérifiant la présence éventuelle de lignes électriques, d'obstacles, d'obstructions et en s'assurant que les conditions sont optimales pour manœuvrer le matériel; en utilisant des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des habiletés de conduite et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les permis, les codes, les spécifications de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.07** **Engager la prise de force** en appliquant le frein de parc, en engageant la prise de force, en activant le système hydraulique, en sélectionnant la transmission ou la vitesse, en faisant osciller l'embrayage afin de s'assurer que la transmission est bien engagée avant d'actionner la prise de force, et ce, conformément au Code de la route, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité..

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 5392.7** **Planter les petits arbres fruitiers** en utilisant les outils appropriés et les appareils de transplantation; respecter les méthodes recommandées de plantation; déterminer le type et la variété des plants qui donnent de petits fruits; vérifier les végétaux afin de déceler les dommages ou les maladies; installer les plants pour que les petits fruits se développent de façon optimale, conformément aux échéanciers indiqués, au schéma d'aménagement, à la documentation des pépinières et aux méthodes et normes de l'exploitation agricole.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.08** **Dégager la prise de force** en enfonçant l'embrayage, en mettant la transmission au point mort, en dégageant la prise de force, et ce, conformément au Code de la route, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0833.09** **Arrêter le véhicule à la fin de la journée de travail** en le positionnant à l'endroit désigné, en éteignant le moteur, en faisant le plein d'essence, en évacuant la condensation du réservoir d'air et du réservoir hydraulique, en branchant le chauffe-bloc, en inspectant le chantier, en vérifiant les dégagements, les obstructions éventuelles et en s'assurant que le véhicule est solidement arrimé; en recourant aux techniques des trois points de contact pour monter dans le véhicule et en descendre, en utilisant les verrous et les clés, le matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, le Code de la route, les codes, les conditions météorologiques, les conditions de la route et à l'éclairage, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0834.0      Installation De La Pompe À Béton Et Des Composants Des Végétaux.**

**Compétences**

- 0834.01** **Se réunir avec le personnel du chantier**, notamment la sécurité, le superviseur du chantier et des représentants des autres corps de métier, afin de coordonner la position de la zone d'installation de la pompe et de la distribution du béton; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 0834.02** **Inspecter la zone d'installation** en vérifiant le niveau, la stabilité, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité du lieu de coulage, l'accessibilité pour le transport du béton et en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.03** **Inspecter la zone de coulage** en vérifiant le niveau, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité en vue du coulage; en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier, en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que le matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.04** **Positionner le véhicule à proximité pour le coulage** en s'assurant de l'accessibilité pour le transport du béton, en vérifiant le niveau, les obstacles au sol et aériens, les lignes électriques, la pente, l'état du sol, la proximité en vue du coulage; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.05** **Mettre les stabilisateurs en marche** en engageant la prise de force, en débloquant les dispositifs d'arrêt d'urgence, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques pour déployer les stabilisateurs, en inspectant et en surveillant les commandes jusqu'à ce que les stabilisateurs soient en position adéquate pour les travaux; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.06** **Stabiliser le véhicule** en installant et en réglant le dispositif de calage et les plaquettes, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques pour déployer les stabilisateurs, en s'assurant que chaque plaquette est au niveau sur les cales, en inspectant et en surveillant les commandes, en s'assurant du niveau, de la stabilité et du mouvement adéquats pour la réalisation des travaux; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, en utilisant des techniques de déplacement et de soulèvement sécuritaires et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du sol, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.07** **Déployer la flèche**, y compris le tuyau d'extrémité, en détachant les courroies et les loquets de transport (s'il y a lieu), en activant les vannes manuelles ou les interrupteurs électriques pour activer la sélection du mode de la flèche, en débloquant tous les dispositifs d'arrêt d'urgence, en alimentant les télécommandes de la flèche et en actionnant les leviers pour déployer celle-ci; en procédant à une inspection notamment pour détecter les obstacles aériens, le dégagement du châssis à la flèche, le bruit, les fuites, le jeu des paliers, les composantes desserrées et les obstructions et en signalant toute anomalie ou en procédant à une mise hors service; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.08** **Vérifier la stabilité du véhicule et des composants**, y compris la flèche, en procédant à la vérification et à l'ajustement du dispositif de calage et des plaquettes des stabilisateurs, en s'assurant du contact optimal entre les stabilisateurs et les plaquettes; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du sol, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.09** **Vérifier l'état de marche du système de la pompe à béton** en procédant à une inspection pour s'assurer que la caisse à eau est pleine, que la trappe est fermée, que les connexions arrière sont arrimées, que l'agitateur est fonctionnel, en engageant les vannes de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en veillant à ce que la pompe amorce son cycle, en engageant les vannes de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant et en surveillant les jauge de pression de la pompe; en utilisant de l'équipement de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de mesure, et ce, conformément aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.10** **Décharger le matériel et les composants de la canalisation**, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble; en procédant à une inspection pour repérer les dommages éventuels et vérifier la propreté; en utilisant du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.11** **Disposer le matériel et les composants de la canalisation**, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble, en positionnant et en alignant les conduites et les composants et en installant les cales; en procédant à une inspection pour repérer les dommages éventuels et vérifier la propreté, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0834.12** **Connecter le matériel et les composants de la canalisation**, notamment les conduites, les tuyaux, les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les raccords réduits, les crochets, les colliers étrangleurs, la chaîne et le câble en fixant les composants l'un dans l'autre, en commençant du côté de la pompe pour se diriger vers la zone de coulée; en procédant à une inspection pour vérifier l'ajustement, la stabilité et l'alignement; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de fixation et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

## 0835.0 Actionner La Pompe À Béton Et Les Composants.

## Compétences

- 0835.01 **Choisir un adjuvant**, y compris les adjuvants chimiques et pré-imprégnés et l'eau; en s'assurant que celui-ci convient à l'application et que la quantité est suffisante, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions environnementales, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 0835.02 **Mélanger l'adjuvant** en remuant, en agitant et en mélangeant les composantes et en ajoutant de l'eau; en procédant à une inspection visuelle afin d'obtenir l'affaissement, la viscosité et la consistance appropriés; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle, de l'eau, des adjuvants, des seaux et des tuyaux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions environnementales, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.03** **Amorcer les pompes**, notamment les pompes à tuyau, les pompes à flèche et les pompes haute pression, en ajoutant le mélange dans la trémie d'alimentation ou dans l'orifice d'amorçage; en procédant à une inspection visuelle afin d'obtenir l'affaissement, la viscosité, la consistance et la quantité désirés; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de communication, de l'eau, des adjuvants, des seaux et des tuyaux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.04** **Confirmer le mélange à pomper** en procédant à une inspection, en vérifiant le bordereau de livraison, en confirmant les dimensions du granulat ainsi que la consistance et l'affaissement du mélange et les adjuvants, en repérant les problèmes concernant la qualité du béton et en signalant celles-ci; en utilisant des documents, du matériel de protection personnelle et des habiletés en communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.05** **Pomper le béton** en activant les vannes manuelles de la pompe manuelle, en engageant les vannes mécaniques de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant et en surveillant les jauge de pression de la pompe jusqu'à ce que le mélange soit déversé; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication, selon les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.06** **Manœuvrer la flèche** en activant les vannes manuelles de la flèche manuelle, en engageant les vannes mécaniques de la flèche manuelle ou les interrupteurs de la flèche électrique en veillant à ce que le béton soit déversé à l'endroit désigné; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication; en procédant à une inspection afin de détecter la présence éventuelle de lignes électriques ou de limites d'approche, d'obstacles, d'obstructions, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.07** **Surveiller le coulage du béton** en examinant les jauge, l'approvisionnement et la sortie du béton, la composition, le débit et l'affaissement du béton, en interprétant l'information et en prenant les mesures correctives nécessaires telles que d'arrêter la pompe ou de s'adresser au superviseur pour obtenir des directives; en utilisant du matériel de protection personnelle, des dispositifs de commande à distance et de communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.08** **Localiser les blocages éventuels**, notamment les engorgements de granulat et de matières étrangères, en étant à l'affût des bruits anormaux dans les conduites de distribution et des mouvements erratiques de la canalisation, en engageant les vannes manuelles de la pompe mécanique ou les interrupteurs de la pompe électrique en position avant ou arrière et en tapotant les conduites en vue de localiser les blocages, en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et des dispositifs de communication, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.09** **Retirer les blocages**, notamment les engorgements de granulat et de matières étrangères, en actionnant les vannes manuelles de la pompe mécanique ou les interrupteurs de la pompe électrique en marche arrière afin de réduire la pression dans les conduites, en soulevant la poignée, en ouvrant la bride et en séparant la section de conduite, de tuyau ou de raccord réduit du système de la conduite de distribution et en s'assurant que le tuyau est exempt d'obstruction; en utilisant des outils manuels, en recourant à des procédures de soulèvement sécuritaires, en utilisant de l'eau sous pression et du matériel de protection individuelle, et ce, conformément aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0835.10** **Assembler de nouveau la conduite de distribution**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les coudes, les conduites, les raccords réduits et les tuyaux, les goupilles de sécurité, les supports et ferrures de tuyau, en raccordant les extrémités des conduites en serrant les brides et en installant les goupilles de sécurité; en procédant à une inspection pour vérifier l'ajustement, la stabilité et l'alignement, la propreté, la lubrification et les tolérances; en utilisant des outils manuels, des techniques de soulèvement sécuritaires et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0836.0      Nettoyer La Pompe À Béton Et Les Composants.****Compétences**

- 0836.01** **Planifier la procédure de nettoyage de la pompe à béton et des composants**, y compris la flèche et les conduites de distribution, en déterminant la consistance du béton entre la trémie d'alimentation et la conduite de distribution, le volume de béton dans la trémie et le lieu d'évacuation du béton, en inspectant et en évaluant la viscosité, l'âge et le type du béton; en utilisant des outils manuels et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 0836.02** **Réduire la pression dans les conduites** en engageant les vannes manuelles de la pompe mécanique ou les interrupteurs de la pompe électrique en position arrière pendant un ou deux mouvements, en s'assurant que la pompe n'exerce pas de pression sur le système, en utilisant des outils manuels et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.03** **Démonter la canalisation et les composants**, notamment les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures et les coudes, en desserrant et en ouvrant les brides et en séparant les conduites de celles-ci, en retirant les brides, en procédant à une inspection pour repérer les conduites ou les composants brisés ou endommagés; en utilisant des outils manuels, des techniques de soulèvement sécuritaires et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.04** **Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation par pompage inversé** en plaçant un ballon ou une éponge à l'extrémité de déversement de la conduite de distribution, en engageant la vanne mécanique de la pompe manuelle ou les interrupteurs de la pompe électrique en position arrière afin de réduire la pression dans la canalisation, en actionnant la pompe en marche arrière jusqu'à ce que le ballon ou l'éponge se déplace jusque dans le coude de l'orifice de rinçage et en tapotant la conduite afin de repérer le passage du ballon; en procédant à une inspection et en vérifiant la propreté; en utilisant du matériel de protection personnelle, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.05

**Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'air comprimé** en insérant un ballon ou une éponge dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant le tuyau d'air comprimé à ce dernier et au compresseur d'air, en attachant un dispositif récepteur pour le ballon ou l'éponge à l'extrémité de déversement de la conduite d'alimentation, en libérant l'air comprimé, en ouvrant la vanne manuelle mécanique pour faire entrer l'air comprimé dans la conduite d'alimentation, en tapotant la conduite afin de déterminer la vitesse de déplacement du ballon ou de l'éponge en vue de réguler la pression de l'air et le volume de déversement; en veillant à ce qu'aucun membre du personnel ne se trouve dans l'aire de déversement; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon ou l'éponge soit expulsé dans le dispositif récepteur et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et de l'air comprimé, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.06

**Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'eau sous pression élevée** en insérant un ballon ou une éponge dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant la source d'eau sous haute pression au tuyau ou au canon d'éjection, en attachant le ballon, l'éponge ou la torpille à l'extrémité de déversement de la conduite de distribution, en ouvrant la vanne manuelle mécanique pour faire entrer l'eau sous pression dans la conduite; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon, l'éponge ou la torpille soit expulsé et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et une source d'eau sous haute pression, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.07

**Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'azote gazeux** en insérant un ballon, une éponge ou une torpille dans le tuyau ou le canon d'éjection, en raccordant le tuyau d'azote gazeux à ce dernier et au cylindres d'azote, en attachant un dispositif récepteur pour le ballon ou l'éponge à l'extrémité de déversement de la conduite d'alimentation, en libérant l'azote, en ouvrant le robinet manuel mécanique du cylindre pour faire entrer l'azote dans la conduite d'alimentation, en tapotant la conduite afin de déterminer la vitesse de déplacement du ballon, de l'éponge ou de la torpille en vue de réguler la pression de l'azote et le volume de déversement; en veillant à ce qu'aucun membre du personnel ne se trouve dans l'aire de déversement; en procédant à une inspection et en s'assurant que le ballon ou l'éponge soit expulsé et en vérifiant la propreté; en utilisant des outils manuels, des habiletés en communication, des dispositifs de communication, des clôtures de sécurité, du matériel de protection personnelle et des bonbonnes d'azote gazeux, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les spécifications et recommandations des fabricants, les conditions du chantier, les spécifications de l'emploi, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.08

**Retirer le béton de la conduite** en soulevant celle-ci pour évacuer le béton, en procédant à une inspection pour repérer les dommages et le béton en trop; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les spécifications et recommandations des fabricants, à l'emplacement du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.09

**Nettoyer la canalisation et les composants**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures et les coudes; en procédant à une inspection pour repérer l'usure, la propreté, les composants endommagés ou manquants, la corrosion, les bris, et en étiquetant le matériel défectueux ou en mettant celui-ci hors service; en utilisant des outils manuels et motorisés, en utilisant une source d'eau sous haute pression, des raclettes, des brosses à récurer, des lubrifiants, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications du manufacturier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0836.10

**Ranger la canalisation et les composants**, notamment les brides, les joints d'étanchéité, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures et les coudes, en s'assurant qu'aucune pièce n'ait été laissée sur le chantier, en arrimant les pièces aux endroits prévus à cette fin, en utilisant des dispositifs de fixation, des lubrifiants, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement du matériel sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications du manufacturier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.11** **Replier la flèche et le tuyau d'extrémité en vue du transport** en activant les vannes manuelles ou les interrupteurs électriques pour activer le mode de sélection de la flèche, en débloquant tous les dispositifs d'arrêt d'urgence, en alimentant les télécommandes de la flèche et en actionnant les leviers pour rétracter celle-ci et en l'arrimant en position de transport; en procédant à une inspection notamment pour détecter les obstacles aériens, les lignes électriques, le dégagement du châssis à la flèche, le bruit, les fuites, le jeu des paliers, les composantes desserrées et les obstructions; en signalant toute anomalie ou en procédant à une mise hors service; en utilisant des dispositifs de commande à distance, des commandes manuelles, des dispositifs de fixation, des appareils de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.12** **Rétracter les stabilisateurs** en débloquant les dispositifs d'arrêt d'urgence, en activant les vannes ou les interrupteurs électriques des stabilisateurs en position rétractée; en inspectant et en surveillant les commandes; en veillant à ce que les loquets, les verrous mécaniques, les cales et les plaquettes soient rangés et arrimés, que les plaquettes soient exemptes de débris et que l'accès soit libre pour procéder au retrait des stabilisateurs; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement et de soulèvement sécuritaires, et ce, conformément aux exigences de l'emploi, aux spécifications et aux recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.13** **Nettoyer la trémie d'alimentation et la pompe à béton**, notamment l'agitateur, les corps de pompe, le corps de vanne, la caisse à eau, la grille, la trappe et la cuve; en procédant à une inspection pour repérer les obstructions, l'usure, la propreté, les composants endommagés ou manquants, la corrosion, les bris, et en étiquetant le matériel défectueux ou en retirant celui-ci pour le faire réparer et en lubrifiant le matériel pour les travaux subséquents; en utilisant des outils manuels, des lubrifiants, de l'eau sous haute pression, des racloirs, des balais, des barres en acier pour déloger le béton, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de déplacement sécuritaires, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0836.14** **Procéder à un tour d'inspection**, notamment du véhicule, de la canalisation, de la trappe et de la cuve; en s'assurant qu'il ne manque aucun des composants externes en état de fonctionnement, que ceux-ci soient propres en vue du transport et arrimés aux endroits désignés; en utilisant du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0837.0      **Entretenir Le Matériel.****Compétences**

- 0837.01      Inspecter les systèmes hydrauliques (prise de force en marche),** notamment les pompes, les conduites, les réservoirs, les niveaux, les indicateurs, les jauge, les filtres, les cylindres, les valves, les raccords, les accumulateurs, la lubrification, les capuchons, afin de vérifier les fuites, la contamination, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des conduites, le bruit, les odeurs, le débit, les niveaux de liquide et de lubrifiant; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 0837.02** **Entretenir les systèmes hydrauliques**, notamment les pompes, les conduites, les réservoirs, les niveaux, les indicateurs, les jauge, les filtres, les cylindres, les valves, les raccords, les accumulateurs, la lubrification, les capuchons en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, des indicateurs à tube de verre, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants, des bacs de récupération et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0837.03** **Inspecter les systèmes de distribution (prise de force en marche)**, notamment la trémie d'alimentation, l'agitateur, le système de vannes, les pistons de pompage, la caisse à eau, les conduites, les joints d'étanchéité, les joints annulaires, les brides, les ferrures, le tuyau d'extrémité est les dispositifs de sécurité, en vérifiant l'ajustement, l'alignement les fuites, la contamination, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, les éraillures, le cheminement des conduites, le bruit, le débit, les niveaux de liquide et de lubrifiant; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0837.04** **Entretenir les systèmes de distribution du béton**, notamment la trémie d'alimentation, l'agitateur, le système de vannes, les pistons de pompage, la caisse à eau, les conduites, les joints d'étanchéité, les joints annulaires, les brides, les ferrures, le tuyau d'extrémité est les courroies de sécurité, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0837.05** **Inspecter la pompe à béton (prise de force en marche)**, notamment le support de châssis, les supports de stabilisateurs, la plate-forme, l'ensemble de bras de la flèche, les bras d'accouplement, les leviers, les protège-goupilles, les goupilles, les brides, les ferrures, les courroies de sécurité, en vérifiant l'ajustement, l'alignement, les fissures, les fuites, la corrosion, les éraillures, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des conduites et le bruit; en utilisant du matériel de protection personnelle, des indicateurs à tube de verre et des dispositifs de mesure, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0837.06** **Entretenir la pompe à béton**, notamment le support de châssis, les supports des stabilisateurs, la plate-forme, l'ensemble de bras de la flèche, les bras d'accouplement, les leviers, les protège-goupilles, les goupilles, les brides, les ferrures, les courroies de sécurité, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0837.07** **Inspecter les systèmes électriques (prise de force en marche)**, notamment les alternateurs, les démarreurs, les batteries, la filerie, les jauge, les fusibles, les disjoncteurs, les relais, les bobines, les solénoïdes, les faisceaux de câbles, les fixations, les plaques de fixation, le montage, les interrupteurs, les jauge, les témoins lumineux, les fiches et les connecteurs, en vérifiant l'usure, l'ajustement, les fissures, les fuites, la corrosion, l'usure par frottement, les éraillures, la décoloration, les odeurs, les composants manquants, endommagés ou desserrés, la distorsion, le cheminement des faisceaux de câbles et le bruit; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de mesure, du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0837.08

**Entretenir les systèmes électriques**, notamment les alternateurs, les démarreurs, les batteries, la filerie, les jauge, les fusibles, les disjoncteurs, les relais, les bobines, les solénoïdes, les faisceaux de câbles, les fixations, les plaques de fixation, le montage, les interrupteurs, les jauge, les témoins lumineux, les fiches et les connecteurs, en sélectionnant, en inspectant, en testant et en analysant leur performance et leur fonction, et en remplaçant, en alignant, en resserrant, en nettoyant, en lubrifiant et en rangeant ou en mettant hors service le véhicule ou le matériel; en utilisant des habiletés en communication verbale et écrite, des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, des liquides, des lubrifiants, du matériel de nettoyage et des produits nettoyants, des dispositifs de charge et du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux spécifications et recommandations des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0838.0      Installer Des Pompes À Haute Pression Et Des Flèches Amovibles.****Compétences**

- 0838.01** **Se réunir avec le personnel du chantier**, notamment la sécurité, le superviseur du chantier et des représentants des autres corps de métier, afin de coordonner la position de la zone d'installation de la pompe et de distribution du béton et de discuter des procédures de levage, du poids et des dimensions; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 0838.02** **Inspecter la zone d'installation** en vérifiant le niveau, la stabilité, les dégagements, les obstacles au sol, la pente, les conditions du sol, la proximité du lieu de coulage, l'accessibilité pour la distribution du béton et en discutant des conditions de la zone de travail et des conditions météorologiques avec le personnel sur le chantier; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0838.03** **Positionner les pompes à haute pression et les flèches amovibles** en assurant la coordination de la distribution, en positionnant le matériel de manière à optimiser le cheminement des conduites et en s'assurant de l'accessibilité pour la distribution du béton; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0838.04** **Stabiliser les pompes** en déployant les vérins manuellement ou par commande hydraulique ou en coordonnant le positionnement avec d'autres travailleurs; en procédant à une inspection pour s'assurer que les vérins sont en contact avec le sol ou avec les plaquettes, stables et au niveau; en utilisant la communication verbale et des dispositifs de communication, de même que du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0838.05**

**Ériger la tour** en choisissant et en assemblant les sections de la tour verticale, en alignant, en coinçant, en chevillant, en boulonnant selon les spécifications de serrage, en vérifiant le niveau, les dommages éventuels, le serrage et la lubrification; en utilisant des outils manuels et motorisés, des dispositifs de mesure, la communication verbale et des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0838.06**

**Attacher la flèche amovible**, notamment le groupe moteur de la plate-forme, en coordonnant le levage de la flèche au sommet de la tour, en alignant et en chevillant la flèche à la tour, en procédant à une inspection pour repérer tout dommage éventuel, pour vérifier la lubrification, en utilisant des outils manuels, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences réglementaires, les codes, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0838.07

**Installer la canalisation**, notamment la conduite, les vannes de déviation, la conduite de nettoyage, les dispositifs d'arrêt, les massifs d'ancrage de positionnement, les ferrures, les boulons d'ancrage robustes, les joints, les plaques de fixation et la lubrification, en bloquant, en alignant et en fixant les sections de conduite et en procédant à une inspection en vérifiant l'ajustement, les dommages éventuels, et en retirant et en remplacement les composants endommagés; en utilisant des outils manuels, des lubrifiants, la communication verbale et des dispositifs de communication et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0838.08

**Vérifier le fonctionnement du système de pompage**, notamment la pompe, la flèche amovible et la canalisation, en alimentant la pompe et la flèche, en activant la vanne de déviation et en surveillant la purge du circuit des conduites et de la flèche, en inspectant, en testant et en analysant la performance et la fonction de celles-ci, en surveillant les obstructions, les fuites hydrauliques, les dommages et le bruit; en utilisant des outils manuels, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0838.09

**Soulever la tour et la flèche sur vérin** en installant le système de levage à l'étage désiré de la structure, en coordonnant l'installation et l'activation de la source d'alimentation, en activant le système de levage et en déployant les vérins de levage, en ajoutant des conduites, des brides et des ferrures et en installant des goupilles ou des boulons; en procédant à une inspection pour vérifier l'alignement, l'ajustement, l'inclinaison, la lubrification, les obstructions, les dégagements, les dommages, les éléments desserrés ou manquants et en veillant à ce que toutes les ouvertures du plancher soient clôturées d'un garde-corps; en utilisant des outils manuels et motorisés, des dispositifs de levage, des dispositifs de commande à distance, la communication verbale et des dispositifs de communication, des lubrifiants et du matériel de protection personnelle, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les spécifications et les recommandations des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**0839.0      Charger Et Décharger La Pompe À Béton Et Les Équipements.****Compétences**

- 0839.01** **Sélectionner les composants en vue du transport**, notamment la pompe, la flèche, les sections de la tour ou du mât, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en procédant à une inspection pour repérer les composants brisés ou endommagés et en les remplaçant ou en les mettant hors service; en utilisant des outils manuels, des dispositifs de mesure, en recourant à des techniques de soulèvement sécuritaires et à du matériel de protection personnelle, et ce, conformément aux exigences de l'emploi, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux directives et aux normes de l'entreprise et aux normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 0839.02      Charger les composants en vue du transport**, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en déterminant les endroits de rangement ou en positionnant les composants aux endroits désignés; en utilisant des courroies, des chaînes et des tendeurs, du matériel de protection personnelle, des dispositifs de mesure, des dispositifs de levage, des dispositifs d'avertissement ou de signalisation et en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires, et ce, suivant les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0839.03** **Arrimer les composants en vue du transport**, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en inspectant et en ajustant les dispositifs de fixation et en positionnant les composants, en veillant à ce que la charge soit solidement attachée, en vérifiant les courroies, les chaînes, les tendeurs, la stabilité de la charge et en s'assurant que la signalisation est en place; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle et en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0839.04** **Décharger les composants des véhicules de transport**, notamment la pompe, la flèche, la tour, les conduites, les brides, les tuyaux, les raccords réduits, les ferrures, les coudes, les lubrifiants et le dispositif de calage, en procédant à une inspection pour évaluer les dangers, les conditions du site, repérer les lignes électriques, les obstacles aériens et les dommages, en remplaçant les composants endommagés ou en les mettant hors service, en veillant à ce que le déchargement soit effectué avec soin de manière à éviter tout dommage pendant la manipulation et que les composants soient disposés de manière à faciliter l'accès; en utilisant des outils manuels, du matériel de protection personnelle, en recourant à des techniques de soulèvement et de chargement sécuritaires et en utilisant des compétences en communication et des dispositifs de communication, et ce, suivant les exigences réglementaires, les exigences de l'emploi, les conditions du chantier, les recommandations et spécifications des fabricants, les directives et les normes de l'entreprise et les normes de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

## Résultats D'apprentissage

- S0831 Se protéger et protéger les autres (9 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- interpréter les réglementations, les codes, les normes et les directives, ainsi que les recommandations et spécifications des fabricants;
  - décrire l'effet des conditions du chantier sur le transport, l'installation et le fonctionnement du matériel et des composants et la distribution du béton;
  - choisir, porter et entretenir le matériel de protection personnelle;
  - manipuler les matériaux et disposer de ceux-ci de façon sécuritaire;
  - reconnaître les dangers sur le lieu de travail et prendre les mesures correctives nécessaires;
  - dispenser les premiers soins de base;
  - gérer sa santé personnelle.
- S0832 Communiquer en milieu de travail (9 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- communiquer efficacement en temps opportun en recourant à diverses méthodes et au moyen de divers appareils et dispositifs;
  - rédiger des rapports, remplir des formulaires et des journaux;
  - établir des relations efficaces avec la clientèle et afficher une image professionnelle;
  - accompagner et guider les autres.
- S0833 Conduire un véhicule (18 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- procéder à l'inspection du véhicule avant de le conduire et procéder à l'entretien journalier;
  - planifier le trajet le plus efficace pour se rendre au chantier en tenant compte plusieurs facteurs;
  - conduire un véhicule de façon professionnelle;
  - positionner un véhicule de façon sécuritaire et stratégique;
  - exécuter les procédures quotidiennes d'arrêt du véhicule.
- S0834 Installer la pompe à béton et ses composants (39 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
- décrire le protocole de chantier;
  - procéder à une inspection du chantier et de la zone de coulage;
  - déterminer la position de l'installation pour le distribution du béton;
  - stabiliser le véhicule au moyen des stabilisateurs;
  - déployer la flèche et la faire fonctionner;
  - exécuter l'installation de la canalisation et des composants;
  - préparer la pompe en vue du pompage du béton.

- S0835      Manœuvrer la pompe à béton et ses composants (42 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - choisir et mélanger les adjuvants;
  - amorcer les pompes;
  - identifier l'application et la composition du béton pompable;
  - manœuvrer la pompe à béton;
  - interpréter la performance du matériel et prendre les mesures correctives nécessaires;
  - décrire la façon de localiser et de retirer les blocages;
  - démonter et réassembler les conduites de distribution;  
décrire la mise en place et la disposition des pompes à pression et des flèches amovibles;
  - décrire le mode d'érection et de soulèvement sur vérin des tours et des flèches amovibles;
  - décrire le mode d'installation de la canalisation.
- S0836      Nettoyer la pompe à béton et ses composants (12 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - décrire la procédure de nettoyage de l'intérieur de la pompe à béton et des composants;
  - démonter et nettoyer les conduites et les composants;
  - décrire les procédures de nettoyage de la flèche et des conduites de distribution (pompage inversé, air comprimé, eau sous haute pression et azote gazeux);
  - nettoyer la flèche, les conduites de distribution et les composants en utilisant le pompage inversé et l'air comprimé;
  - décrire la procédure de nettoyage de la trémie et de la pompe;
  - décrire la procédure de rangement du matériel au départ du chantier.
- S0837      Entretenir le matériel (24 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - procéder à l'entretien courant quotidien;
  - inspecter les systèmes mécaniques du véhicule;
  - inspecter et entretenir les systèmes hydrauliques;
  - inspecter et entretenir les systèmes de distribution du béton;
  - inspecter et entretenir la pompe à béton;
  - inspecter et entretenir les systèmes électriques.
- S0838      Charger et décharger la pompe à béton et ses composants (6 heures)**  
À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - décrire les composants requis pour exécuter le travail;
  - charger les composants en vue du transport;
  - arrimer les composants en vue du transport;
  - décharger les composants du véhicule de transport.

## Définitions

### Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

### LOPMS

*Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*

### Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

### Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

### Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

### Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

### Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

### Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### **Compétence facultative**

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, **dans les zones ombrées**, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### **Certificat de qualification temporaire**

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

### **Ratios**

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

### **Validation**

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

### **Compétence**

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

### **Ensembles de compétences**

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

### **Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)**

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

### **Parrain (marraine)**

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

**Parrain officiel**

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

**Formateur(trice)**

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

### **Prêt(e) à passer l'examen?**

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site [www.sceau-rouge.ca](http://www.sceau-rouge.ca)

### **Guide de préparation à l'examen provincial**

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### **Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen**

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**.
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

### **Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen**

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### **N'oubliez pas ces trois principales étapes :**

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario).

### **Directives pour consigner un changement de parrain**

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

**Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.**

**Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>		
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>		
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>		<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Adresse courriel</b>		

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>		
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>		
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>		<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Adresse courriel</b>		

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>		
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>		
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>		<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Adresse courriel</b>		

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>		
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>		
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>		<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Adresse courriel</b>		

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

## Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veuillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

<b>Renseignements sur l'apprenti(e)</b>	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) ( <i>nom en lettres moulées</i> )	
Adresse courriel	

<b>Renseignements sur le programme</b>	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage ( <i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i> )	
Heures de formation? ( <i>documentation jointe</i> )	Oui ( )      Non ( )      Sans objet ( )
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui ( )      Non ( )      Sans objet ( )

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_  
Signature (apprenti(e))      Date      Signature du signataire autorisé du parrain      Date

## Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
0831.0	Se protéger de la formation en milieu de travail	
0832.0	Communiquer en milieu de travail	
0833.0	Conduire un véhicule	
0834.0	Installer la pompe à béton et les composants	
0835.0	Manœuvrer la pompe à béton et les composants	
0836.0	Nettoyer la pompe à béton et les composants	
0837.0	Entretenir le matériel	
0838.0	Installer des pompes à haute pression et des flèches amovibles	
0839.0	Charger et décharger la pompe à béton et les équipements	

### Réserve à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui ( ) Non ( )

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui ( ) Non ( )

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui ( ) Non ( )

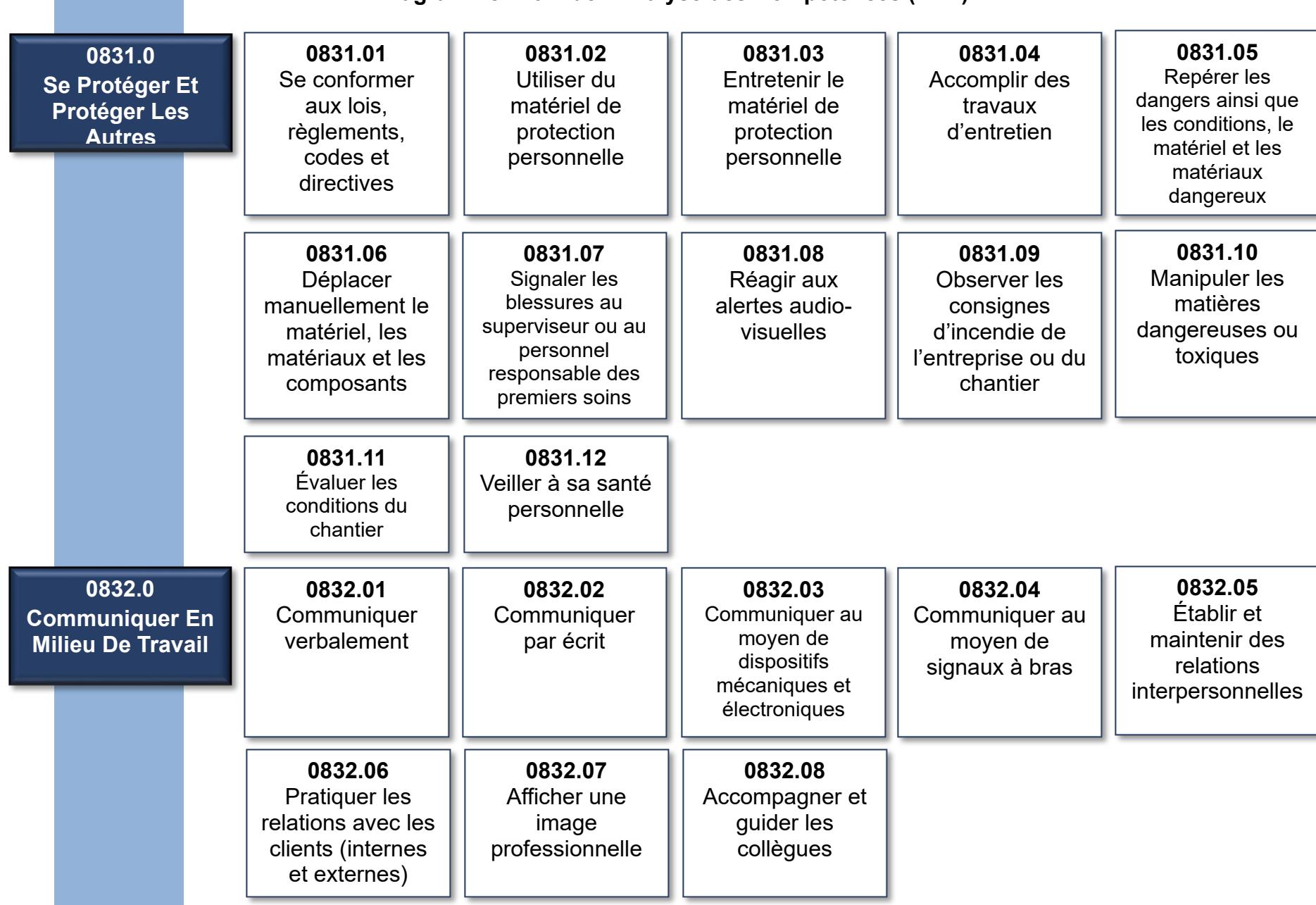
Nom de l'employé(e) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

**Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario**  
 Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :  
[ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario)

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
<b>Barrie</b> 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	<b>Marathon</b> 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
<b>Belleville</b> 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	<b>Markham</b> 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
<b>Brantford</b> 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	<b>North Bay</b> 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
<b>Chatham</b> 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 <sup>er</sup> étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	<b>Ottawa</b> 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
<b>Cornwall</b> 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 <sup>e</sup> rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	<b>Owen Sound</b> 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
<b>Dryden</b> 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	<b>Peel</b> 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
<b>Durham</b> 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	<b>Pembroke</b> 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
<b>Elliot Lake</b> 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	<b>Peterborough</b> 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
<b>Fort Frances</b> 807-274-8634	922, rue Scott, 2 <sup>e</sup> étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	<b>Sarnia</b> 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
<b>Geraldton</b> 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	<b>Sault Ste. Marie</b> 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 <sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
<b>Halton</b> 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	<b>St. Catharines</b> 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 <sup>e</sup> étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
<b>Hamilton</b> 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 <sup>e</sup> étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	<b>Sudbury</b> 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
<b>Kapuskasing</b> 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	<b>Thunder Bay</b> 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
<b>Kenora</b> 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	<b>Timmins</b> 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
<b>Kingston</b> 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	<b>Toronto-Centre</b> 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 <sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
<b>Kitchener</b> 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	<b>Toronto-Sud</b> 416-326-5800	625, rue Church, 1 <sup>er</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
<b>London</b> 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin Commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	<b>Windsor</b> 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

### Diagramme Profil de l'Analyse des Compétences (PAC)



<b>0833.0</b> <b>Conduire Un Véhicule</b>	<b>0833.01</b> Procéder à une inspection préparatoire avec moteur éteint et en marche	<b>0833.02</b> Procéder à l'entretien courant quotidien	<b>0833.03</b> Planifier le trajet	<b>0833.04</b> Conduire un véhicule	<b>0833.05</b> N/A
	<b>0833.06</b> Positionner un véhicule	<b>0833.07</b> Engager la prise de force	<b>0833.08</b> Dégager la prise de force	<b>0833.09</b> Arrêter le véhicule à la fin de la journée de travail	
<b>0834.0</b> <b>Installation De La Pompe À Béton Et Des Composants</b>	<b>0834.01</b> Se réunir avec le personnel du chantier	<b>0834.02</b> Inspecter la zone d'installation	<b>0834.03</b> Inspecter la zone de coulage	<b>0834.04</b> Positionner le véhicule à proximité pour le coulage	<b>0834.05</b> Mettre les stabilisateurs en marche
	<b>0834.06</b> Stabiliser le véhicule	<b>0834.07</b> Déployer la flèche	<b>0834.08</b> Vérifier la stabilité du véhicule et des composants	<b>0834.09</b> Vérifier l'état de marche du système de la pompe à béton	<b>0834.10</b> Décharger le matériel et les composants de la canalisation
	<b>0834.11</b> Disposer le matériel et les composants de la canalisation	<b>0834.12</b> Connecter le matériel et les composants de la canalisation			

<p><b>0835.0</b> <b>Actionner La Pompe À Béton Et Les Composants</b></p>	<p><b>0835.01</b> Choisir un adjuvant</p>	<p><b>0835.02</b> Mélangier l'adjuvant</p>	<p><b>0835.03</b> Amorcer les pompes</p>	<p><b>0835.04</b> Confirmer le mélange à pomper</p>	<p><b>0835.05</b> Pomper le béton</p>
	<p><b>0835.06</b> Manœuvrer la flèche</p>	<p><b>0835.07</b> Surveiller le coulage du béton</p>	<p><b>0835.08</b> Localiser les blocages éventuels</p>	<p><b>0835.09</b> Retirer les blocages</p>	<p><b>0835.10</b> Assembler de nouveau la conduite de distribution</p>
<p><b>0836.0</b> <b>Nettoyer La Pompe À Béton Et Les Composants</b></p>	<p><b>0836.01</b> Planifier la procédure de nettoyage de la pompe à béton et des composants</p>	<p><b>0836.02</b> Réduire la pression dans les conduites</p>	<p><b>0836.03</b> Démonter la canalisation et les composants</p>	<p><b>0836.04</b> Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation par bompage</p>	<p><b>0836.05</b> Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'air comprimé</p>
	<p><b>0836.06</b> Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'eau sous pression élevée</p>	<p><b>0836.07</b> Nettoyer l'intérieur de la flèche et des conduites d'alimentation avec de l'azote gazeux</p>	<p><b>0836.08</b> Retirer le béton de la conduite</p>	<p><b>0836.09</b> Nettoyer la canalisation et les composants</p>	<p><b>0836.10</b> Ranger la canalisation et les composants</p>
	<p><b>0836.11</b> Replier la flèche et le tuyau d'extrémité en vue du transport</p>	<p><b>0836.12</b> Rétracter les stabilisateurs</p>	<p><b>0836.13</b> Nettoyer la trémie d'alimentation et la pompe à béton</p>	<p><b>0836.14</b> Procéder à un tour d'inspection</p>	

<b>0837.0</b> <b>Entretenir Le Matériel</b>	<b>0837.01</b> Inspecter les systèmes hydrauliques (prise de force en marche)	<b>0837.02</b> Entretenir les systèmes hydrauliques	<b>0837.03</b> Inspecter les systèmes de distribution (prise de force en marche)	<b>0837.04</b> Entretenir les systèmes de distribution du béton	<b>0837.05</b> Inspecter la pompe à béton (prise de force en marche)
	<b>0837.06</b> Entretenir la pompe à béton	<b>0837.07</b> Inspecter les systèmes électriques (prise de force en marche)	<b>0837.08</b> Entretenir les systèmes électriques		
<b>0838.0</b> <b>Installer Des Pompes À Haute Pression Et Des Flèches Amovibles</b>	<b>0838.01</b> Se réunir avec le personnel du chantier	<b>0838.02</b> Inspecter la zone d'installation	<b>0838.03</b> Positionner les pompes à haute pression et les flèches amovibles	<b>0838.04</b> Stabiliser les pompes	<b>0838.05</b> Ériger la tour
	<b>0838.06</b> Attacher la flèche amovible	<b>0838.07</b> Installer la canalisation	<b>0838.08</b> Vérifier le fonctionnement du système de pompage	<b>0838.09</b> Soulever la tour et la flèche sur vérin	
<b>0839.0</b> <b>Charger Et Décharger La Pompe À Béton Et Les Équipements</b>	<b>0839.01</b> Sélectionner les composants en vue du transport	<b>0839.02</b> Charger les composants en vue du transport	<b>0839.03</b> Arrimer les composants en vue du transport	<b>0839.04</b> Décharger les composants des véhicules de transport	

## Remarques

# Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

## Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

## Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen** : Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**  
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario et/ou consultez le guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge : sceau-rouge.ca](http://Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario et/ou consultez le guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge : sceau-rouge.ca)



[Métiers spécialisés Ontario](#)